

# GIEC – Publication du volet « atténuation » du cinquième rapport

23 avril 2014

Le groupe de travail III a rendu public le volet « atténuation du changement climatique » du cinquième rapport du GIEC (AR5), en avril 2014. Cette partie du rapport est dédiée aux mesures de lutte contre le changement climatique, définies comme les interventions humaines visant à réduire les émissions de GES et accroître les puits de carbone. Pour les grands secteurs de l'économie (énergie, transport, bâtiment, industrie, agriculture, forêt, etc.), le volet 3 du rapport analyse les politiques d'atténuation aux niveaux global, national et infra-national, et évalue les problèmes financiers et les investissements nécessaires. Les auteurs ont ainsi analysé 900 scénarios d'atténuation du changement climatique, avec diverses implications technologiques, économiques et institutionnelles, correspondant à des concentrations de 430 à 720 ppm CO<sub>2</sub>eq à l'horizon 2100. Par rapport au quatrième rapport (AR4), les scientifiques ont en plus tenté de prendre en compte les événements climatiques extrêmes, qui ont une faible probabilité d'occurrence mais potentiellement d'importantes conséquences.

Un des 16 chapitres s'intéresse spécifiquement aux secteurs agricole et forestier et aux changements d'usage des terres (*agriculture, forestry and other land use, AFOLU*), comprenant les feux de forêt, les feux de tourbière et la décomposition de la tourbe. Le [secteur AFOLU](#) a contribué à hauteur de 24% aux émissions totales de GES d'origine anthropique, soit environ 10 à 12 GtCO<sub>2</sub>eq par an, principalement dues à la déforestation, aux fermentations entériques et à la gestion des fertilisants (minéraux ou organiques). Depuis 2000, il est le seul secteur à avoir vu ses émissions de GES baisser. Les projections pour ce secteur montrent que les émissions de CO<sub>2</sub> devraient diminuer au cours du XXI<sup>e</sup> siècle, mais que les émissions des autres GES (CH<sub>4</sub> et N<sub>2</sub>O) devraient quant à elles s'accroître. Les options les plus efficaces, en termes de coût-efficacité, pour réduire les émissions du secteur forestier sont le reboisement, une gestion sylvicole adaptée et la lutte contre la déforestation. Pour le secteur agricole, les options mises en avant sont une gestion adaptée des surfaces cultivées, les prairies et la préservation de la matière organique des sols. Les changements de comportements alimentaires et la lutte contre le gaspillage comptent également parmi les options potentiellement intéressantes. Quant aux bioénergies, elles représentent des possibilités non négligeables, à condition de veiller à la durabilité des pratiques et à leur efficacité énergétique. Pour accroître l'efficacité de ces mesures, les auteurs soulignent qu'il sera nécessaire de développer des politiques qui incitent conjointement à l'atténuation et à l'adaptation des secteurs agricole et forestier au changement climatique.

En conclusion, ce troisième volet du rapport du GIEC insiste sur la nécessité d'accentuer les efforts en matière d'atténuation. En effet, malgré un accroissement des politiques nationales et régionales de lutte contre le changement climatique, les émissions de GES ont continué à augmenter, et même de façon plus rapide sur la dernière décennie. Pour atteindre des niveaux d'émissions compatibles avec une élévation de la température globale limitée à 2°C, les auteurs signalent la nécessité de se fixer des objectifs ambitieux, de mettre en place des actions le plus rapidement possible et de revoir significativement les investissements liés aux secteurs énergétiques : moins d'investissements pour les énergies fossiles, davantage pour les énergies « bas carbone » (énergies renouvelables, nucléaire). Les auteurs estiment que retarder ces efforts à l'horizon 2030 pourrait compromettre la possibilité de limiter l'élévation de la température globale à 2°C. Ils soulignent enfin le besoin de coopération internationale et d'une meilleure intégration entre les politiques menées aux niveaux mondial, national et régional.

Noémie Schaller, Centre d'études et de prospective

Source : [IPCC](#)